

Benjamin Meersschaert

Van: ann.permentier@colruyt.be
Verzonden: donderdag 27 december 2018 7:09
Aan: Benjamin Meersschaert; freddy.vallois@colruyt.be; evelyne.devos@colruyt.be
Onderwerp: confirmation bonne cause 2019 1er trimestre Damiaan com218.002.221
Bijlagen: Damiaan NL FR.xlsx

Objet : vente sur le parking pour l'action Damiaan.

Monsieur,

Par la présente, nous vous autorisons à mener une action aux abords de nos succursales pour la bonne cause.

Ci-joint, vous trouverez un aperçu des dates auxquelles votre organisation peut être présente ainsi que des succursales sur le parking desquelles vous pouvez vendre des gadgets au profit de votre organisation. Ces informations vous permettront de prendre les dispositions nécessaires pour démarrer vos activités. Nous vous transmettrons la suite du planning annuel dans le courant de janvier.

Pour info : vous ne pouvez pas organiser votre action sur le parking des succursales barrées en rouge. La raison est qu'une autre activité a déjà lieu à ce moment-là au niveau de la succursale ou que la succursale est temporairement fermée.

Nous vous remercions d'avance de tenir compte des points suivants lors de votre action :

- Nous attendons de vos bénévoles ou collaborateurs qu'ils se montrent **respectueux** à l'égard de nos collaborateurs de magasin et clients. Nous en assurons également le suivi en interne avec nos magasins.
- Nous vous invitons à demander à vos collaborateurs / bénévoles de toujours **se présenter en premier** au gérant ou au responsable de magasin avant de commencer l'action. Remettez-leur également une copie de cette **confirmation** : sans confirmation, l'action ne peut pas avoir lieu.
- Veuillez prévoir vous-même le **matériel** nécessaire à l'organisation de la vente de gadgets.

Nous espérons que votre action remportera un franc succès !

Sincères salutations,

Freddy Vallois
Ann Permentier

*Dit bericht is onderworpen aan de voorwaarden beschikbaar op onze website
Ce message est soumis aux conditions disponibles sur notre site web
This message is subject to the terms and conditions available on our website*

Weeknr No	Van De	Tot Au	Dag Jour	Filiaalnr No Succ	Naam Nom	Goed Doel Naam GD	Opmerkingen Remarques
4	21/01/2019	27/01/2019	25/01	vr/ve	nationaal	national	<p>NIET in:</p> <p>4156 - Colruyt Aalst NEW 3515 - Colruyt Halle Ring 3516 - Colruyt Heverlee 4138 - Colruyt Alseberg NEW 3620 - Colruyt Anderlecht (Herbette) 3644 - Colruyt Ans 3547 - Colruyt Ath 3582 - Colruyt Avelgem 3121 - Colruyt Beringen 3651 - Colruyt Beveren 4123 - Colruyt Bredene 4339 - Colruyt Corbais 3834 - Colruyt Hannut 3777 - Colruyt Mettet</p> <p>Damiaan (alle filialen, behalve -- > zie opmerkin gen)</p>
4	21/01/2019	27/01/2019	26/01	za/sa	nationaal	national	<p>NIET in:</p> <p>4154 - Colruyt Ninove NEW 3559 - Colruyt Vilvoorde 3759 - Colruyt Anderlecht (Veeweyde) 3653 - Colruyt Bonnelles 3821 - Colruyt Boom 4476 - Colruyt Braine l'Alleud NEW 3692 - Colruyt Brasschaat NEW 4000 - Colruyt Bree NEW 3566 - Colruyt Brugge Sint-Andries 3200 - Colruyt Kalmthout 3812 - Colruyt Libramont 4159 - Colruyt Haaltert 4360 - Colruyt Haccourt</p> <p>Damiaan (alle filialen, behalve -- > zie opmerkin gen)</p>
5	28/01/2019	3/02/2019	01/02	vr/ve	4121	Colruyt Kol	Damiaan
5	28/01/2019	3/02/2019	01/02	vr/ve	3137	Colruyt Ver	Damiaan
5	28/01/2019	3/02/2019	02/02	za/sa	4121	Colruyt Kol	Damiaan
5	28/01/2019	3/02/2019	02/02	za/sa	3137	Colruyt Ver	Damiaan